



CHAPELLE

ENSEMBLE POUR L'AVENIR

La liste GO! CHAPELLE a le plaisir de vous dévoiler en détail son programme en vue des élections communales 2018.

Ce programme a vu le jour grâce aux multitudes de tables rondes qui se sont tenues durant ces dernières semaines et au cours desquelles les citoyens ont pu s'exprimer sur leurs attentes et sur leur « idéal communal ». Nous avons aussi prêté une oreille attentive à tous les citoyens avec lesquels nous avons été en contact.

GO! Chapelle est un parti qui a été fondé grâce, pour, et par des citoyens n'ayant pas forcément les mêmes opinions politiques mais ayant en commun un seul intérêt : Vivre bien, vivre mieux, vivre ensemble !

Nous nous sommes investis à 100% afin de pouvoir proposer des projets innovants, réalistes et réalisables.

GO! Chapelle estime qu'on peut faire beaucoup de choses avec très peu de moyens mais avec beaucoup d'enthousiasme, et nous en avons car GO! Chapelle c'est nous, c'est vous !

Il est primordial pour GO! CHAPELLE que le citoyen soit remis à l'honneur et qu'il devienne, pour les instances communales, leur unique motivation.

Jouer d'une commune dont la gestion serait transparente, qui communiquerait plus avec les citoyens demeurera notre leitmotiv.

Nous ne sommes pas là pour changer le monde, mais nous avons tout en mains pour améliorer et embellir notre belle commune.

Nous ne promettons pas la lune, vous comprendrez en lisant ce programme qu'il n'y a pas que dans les rêves que certains souhaits peuvent se réaliser. Grâce à vous, ce programme est voué à s'élargir car vous êtes au centre de notre attention.

L'équipe de GO! Chapelle vous souhaite d'ores et déjà une bonne lecture et espère vous avoir ouvert les yeux sur le bel avenir qui, grâce à vous, sera le nôtre, ensemble.

GO! Chapelle.

PROGRAMME

1. Commerce et emploi

Valoriser les petits commerces de proximité dans les trois villages de l'entité :

-En offrant la possibilité aux commerçants de faire paraître leurs publicités dans le bulletin communal, une fois par an, et gratuitement.

-En mettant à disposition des places de parking pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) aux abords des commerces pour une durée d'une heure.

Prévoir une prime de dédommagement au profit des commerçants victimes de travaux de voirie dont la durée annoncée n'a pas été respectée.

Création d'une plateforme internet (vitrine digitale) recensant l'ensemble des commerçants de l'entité chapelloise afin de leur permettre d'obtenir une meilleure visibilité ainsi qu'un élargissement de leur clientèle.

Cette plateforme pourrait être financée par la commune et l'association des commerçants.

Création d'un groupement d'achats communs (GAC) mettant en relation les agriculteurs et artisans avec les consommateurs. Ce groupement a pour but de favoriser les circuits courts et de proposer aux citoyens des produits de qualité et dont la provenance est connue.

2. Santé et Social

Etude en vue de l'ouverture d'un centre de jour qui accueillerait des personnes dépendantes afin de soulager leur entourage.

Création d'une plateforme de bénévolat permettant aux séniors en bonne condition de conserver une certaine activité. Ces personnes pourraient entre-autres mettre leur temps à profit afin de véhiculer d'autres personnes, faire la lecture, fournir un soutien scolaire, rendre des visites en Maison de Repos, etc.

Dispenser des formations de premiers secours aux jeunes et sensibiliser la population sur la nécessité de ces formations.

Réhabiliter l'antenne de la Croix-Rouge.

Optimiser le service infirmier du CPAS en augmentant son activité 24/24h et 7/7 jours.

Augmenter la visibilité du Conseil Consultatif Communal des Aînés et veiller à la régularité de son renouvellement.

Remettre à l'honneur la célébration publique des noces d'or, de diamant et de platine afin que tous les citoyens puissent y participer plutôt que de laisser ce privilège aux seuls membres du collège.

Ouverture d'un frigo solidaire, surveillé et répondant aux normes imposées par l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire) approvisionné par les citoyens qui le veulent et pour les citoyens qui en expriment le besoin.

Ce frigo solidaire sera mis à disposition dans un lieu discret afin de respecter au maximum l'intimité des bénéficiaires.

3. Sport et Culture

Mise en place d'un partenariat entre les écoles de l'entité et les clubs sportifs afin de lutter contre la sédentarité des plus jeunes, donner goût aux activités physiques, et offrir la possibilité de découvrir d'autres sports en profitant des infrastructures existantes.

Garantir un meilleur entretien des lieux de culte dans le respect de leur histoire, du patrimoine culturel et des citoyens amenés à les fréquenter.

Permettre aux acteurs, chanteurs, humoristes, ou tout autre membre de la communauté artistique de l'entité de pouvoir participer aux premières parties des spectacles organisés par le Centre Culturel, dans le but de toucher un public plus large.

4. Enseignement et Jeunesse

Activités pour les jeunes :

- Collaboration entre les différentes écoles de l'entité en vue de préparer les différentes commémorations pour perpétuer l'histoire.
- Sensibilisation à la prévention contre la violence (physique, psychologique, sexuelle, etc.) et contre le harcèlement sur les réseaux sociaux.

Favoriser la collaboration des deux réseaux d'enseignement (catholique et communal) par le biais d'actions communes, (exemples : plan de déplacements scolaires, en concertation avec les directeurs d'école, activités communes, ect...)

Organisation de rencontres intergénérationnelles entre les élèves et les seniors pour éviter l'isolement des aînés, et créer une relation qualitative avec les plus jeunes qui bénéficieraient dès lors de conseils pour leur parcours de vie.

Renforcer la prévention sur l'hygiène des mains et réintroduire la formation sur la réanimation cardio-respiratoire et les premiers soins.

Préparer au mieux les dépenses scolaires afin de permettre aux parents de gérer les frais auxquels ils devront faire face en début d'année.

Mise en place d'une équipe d'échec à l'échec gratuite pour soutenir les jeunes en difficulté scolaire. Feraient partie de cette équipe, des aînés qui mettraient à profit leurs expériences professionnelles.

Augmenter la participation des écoles de tous les réseaux au sein des bibliothèques des trois villages.

Mise en place d'un service d'éducateurs de rue pour encadrer un maximum les jeunes, les conscientiser sur les différents types de comportements à éviter, et leur proposer des activités afin de rendre l'espace public le plus agréable possible pour tous.

Organisation de bourses d'échanges de matériel scolaire entre toutes les écoles de l'entité permettant l'obtention à moindre coût de fournitures. Il s'agirait d'un geste solidaire et environnemental.

5. Mobilité et environnement

Création d'un espace dédié aux chiens, entretenu, clôturé, et sécurisé, où seraient mis à disposition des distributeurs de sacs à excréments mais également :

- Création d'une commission sur le bien-être animal dans laquelle des citoyens prendraient une part active.

- Etablissement d'un lieu de sépulture pour les animaux de compagnie (cimetière pour animaux).

Lutter contre les dépôts clandestins, notamment par le biais de placement de caméras et d'agents de terrain.

Protéger et améliorer le patrimoine de l'entité comme les petits sentiers, les églises ainsi que les monuments, trop souvent laissés pour compte, désacralisés, ou dégradés.

Réaménager le Parc Jaubert afin de le rendre plus convivial et accessible à tous.

Aménager le Terril Chapellois en le rendant plus accessible et confortable, grâce , entre autre, au placement de bancs publics.

Réaménager la Place Communale en laissant plus de place pour les terrasses des commerces afin d'embellir l'espace public, rendre l'environnement plus agréable de jour comme de nuit, et limiter le phénomène de parking sauvage.

Prévoir des parkings de délestage aux entrées des communes pour les véhicules à gros tonnage, notamment à Piéton, améliorant ainsi le confort des riverains et la mobilité sur route.

Mettre en place des bancs publics tout le long des grands axes reliant Chapelle-Lez-Herlaimont aux villages de Godarville et de Piéton afin de permettre aux personnes effectuant les déplacements à pied de pouvoir se reposer quelques instants.

Développer au mieux la sécurité des usagers faibles en assurant des trottoirs conformes et correctement aménagés, tout en permettant aux personnes à mobilité réduite de s'y déplacer.

Augmenter le nombre de passages pour piétons et les rendre plus visibles en assurant un meilleur éclairage.

Mettre en place des pistes cyclables sur toute l'entité.

Inclure au maximum le citoyen dans le plan de mobilité imposé. Etant le meilleur acteur de sa commune, le citoyen pourra se sentir investi et informé au mieux des décisions prises par l'Administration.

Maximiser les emplacements de parking en supprimant les poteaux installés de manière arbitraire.

6. Services Publics

Lutter plus intensivement contre les incivilités et les dépôts clandestins :

- En installant des caméras de surveillance.
- En créant des postes de gardiens de la paix qui viendront soutenir le travail de l'agent sanctionnateur.

Améliorer la communication de l'Administration :

- Moderniser le site internet, le mettre et le garder à jour
- Mettre en place des newsletters afin d'informer les citoyens sur les changements, nouveautés, actions menées sur le terrain, etc.
- Création d'une page Facebook pour relayer et centraliser également toutes les informations qui seraient gérées par l'Administration Communale, notamment l'information concernant l'ouverture de chantiers de voirie.
- Transmettre plus rapidement les procès-verbaux des Conseils Communaux.
- Donner l'opportunité aux citoyens de pouvoir suivre les différents conseils communaux et les informer sur les droits qui sont les leurs, c'est-à-dire la possibilité d'interpeller le conseil communal.

Placer le citoyen en tant qu'acteur de sa commune en lui donnant l'opportunité de donner son avis sur des décisions importantes :

- À travers des commissions consultatives composées par un échevin
- Par le biais d'enquêtes de satisfaction sur les services rendus à la population.
- Grâce à une application digitale qui serait créée pour la commune et qui serait également utile à la transmission d'informations importantes intéressant la vie communale (informations sur les changements d'horaires, travaux en cours, ...).

Déclarer publiquement tous les mandats politiques et leurs rémunérations dans un souci de transparence et de bonne gouvernance.

Rendre les services communaux plus accessibles :

- En adaptant la plage horaire existante par l'ouverture d'un guichet dont les services seraient dispensés à raison d'une fois par semaine jusque 18h30.
- Par la mise en place d'une plateforme informatique permettant aux citoyens de commander, obtenir, ou imprimer divers actes et attestations par internet, à l'instar de ce qui se fait dans les autres communes, permettant de désengorger les files d'attente, soulager les employés du service de l'état civil, et fournir un service rapide et confortable aux citoyens.

Ouvrir une antenne administrative dans les villages de Piéton et Godarville pour les personnes qui ne peuvent se déplacer à la commune, avec possibilité de déplacement à domicile de certains services administratifs.

Ouvrir le Journal Communal à tous les partis, dans le respect d'autrui, chaque parti aura le droit à une tribune dans le journal où il pourra s'exprimer en toute liberté.

Améliorer la coordination entre toutes les festivités et activités prévues au sein de l'entité, en recensant dès le début de l'année les activités à venir, afin d'éviter les concurrences. Ce recensement pourrait se faire par le biais de l'échevinat des fêtes et du folklore.

Rendre plus transparente les procédures de recrutement au sein de l'Administration Communale ainsi qu'à toutes les autres organisations qui y sont liées :

- Etablir un listing des compétences en tenant compte des diplômes.
Permettre à un membre de chaque parti d'être présent durant l'examen du candidat.
Instaurer un jury indépendant pour ce type de recrutement ne laissant place à aucun favoritisme ni copinage.
- Répartir plus équitablement les subsides entre Chapelle-lez-Herlaimont, Piéton et Godarville.
- Réfléchir sur le bien-fondé des dépenses de prestige.

Encourager les achats groupés avec les communes avoisinantes notamment pour le combustible ou tout autre besoin des citoyens.

Reduction des traitements :

- Le salaire du Bourgmestre passera de 5112€ brut à 4112€ brut
- Le salaire des échevins passera de 3067€ brut à 2567€ brut

Les 324 000€ d'économie seront injectés dans de nouveaux services GRATUITS qui seront votés par les Chapellois, via l'application qui verra le jour, et par des débats qui seront mis en place.

